

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 2950

présenté par  
M. Villedieu

-----

**ARTICLE 23**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il n'existe pas de zone sur-dotée en médecins en France. La création de cette quatrième année d'internat n'est qu'un moyen de repousser d'une année le problème de déficit en médecins généralistes dans les hôpitaux, et provoque un nouveau problème d'attractivité de cette filière en gardant en otage les étudiants un an de plus dans un statut de stagiaire. La solution se trouve dans une politique générale de la santé publique, pas dans la confiscation d'un diplôme par la création d'une nouvelle condition obligatoire. Cet amendement a donc pour objet la suppression de cette condition.